



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ILLE-ET-VILAINE

Service TERRITOIRES

Objet : PLU de Betton
Dossier suivi par :
Annelise FERRÉ-PELLÉ
02 23 48 26 60
Annelise.ferre@bretagne.cha
mbagri.fr

Pôle SDA	Date : 18 JUL. 2018	Instr	Info
DGA			X
DEEI			X
DAUH		X	
SAT			
SIG			
SIE			
SN			
AUTRE			

RENNES METROPOLE	
1 / JUL. 2018	
CAB Pdt	Réf 458887
DGS	Dir/Serv DAUH



N° E-care.

- pas de réponse à apporter
- attribuer à :
- déjà reçu et traiter
- réponse d'attente à faire
- clôturé le :
-

Monsieur le Président
Métropole
4 avenue Henri Fréville
CS 93111
35031 RENNES Cede

RM DAUH le 19 JUL. 2018			
AMI	X	SPEU	0
ET	X	SH	
AB (SDA)		SF	
MI		SDS	
FIMACO		SAO	
MQCU		Autres J.L. Guerin	

Rennes, le 11 juillet 2018

Monsieur le Président,

Les services de la Chambre d'agriculture n'ont pu être présents à la réunion d'examen conjoint du dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Betton, engagé par Rennes Métropole pour une opération d'urbanisme sur le site Haut Rigné.

L'étude des pièces du dossier qui nous ont été transmis et notamment de l'additif au rapport de présentation, nous amène à formuler les remarques ci-après.

Nous notons que le projet porte sur l'ouverture à l'urbanisation d'une partie d'une zone 2 AUI. La surface ouverte à l'urbanisation est d'environ 5 ha, en vue d'accueillir deux entreprises de logistique déjà connues et en attente. Cet aménagement constitue la première tranche d'une zone d'activité qui s'étendra au sud et à l'ouest. Enfin, la collectivité est propriétaire des terrains.

Dans sa partie IV, l'additif au rapport de présentation expose l'évaluation du projet sur l'environnement et les mesures associées. Cette partie, comme l'ensemble du document ne mentionne à aucun moment les incidences du projet sur l'agriculture. Pourtant, les terrains ont été exploités jusque-là, leur reprise par la collectivité ayant été signifiée aux agriculteurs très récemment.

Quand bien même ces terrains étaient prévus pour l'extension de l'urbanisation et exploités sous forme précaire, leur reprise a un impact fort dans le quart Nord-Est de l'agglomération déjà soumis à des pressions foncières importantes.

Le dossier devra être complété pour exposer les conséquences du projet sur l'activité agricole.

Le choix d'urbaniser des terres agricoles, alors même qu'à proximité immédiate du site, il y a des terrains soustraits à l'agriculture depuis très longtemps et sur lesquels il n'y a pas de projet nous interroge particulièrement. A notre sens, la collectivité doit mettre en œuvre les démarches conduisant à restituer ces surfaces à l'agriculture.

Enfin, ce projet porté par Rennes Métropole, s'ajoute à 3 autres projets de développement ou extension de zones d'activités, dont nous avons connaissance, représentant presque 100 ha qui pourraient être artificialisés à court et moyen

Rennes Métropole Service Planification et Etudes Urbaines	Date arrivée : 10 JUL. 2018	Observations : → C&S / JS reprise CL / APD / PV
---	-----------------------------	---

**ENGAGEMENT
DE SERVICE**

SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Conseil-Formation

Siège Social
Rue Maurice Le Lannou - CS 14226
35042 Rennes Cedex
Tél. : 02 23 48 23 23
Fax : 02 23 48 23 25
Email : contact@ille-et-vilaine.chambagri.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 183 500 057 00025

APE 9411Z

www.agriculteurs35.com

termes. Aucune étude globale ne vient démontrer le manque de foncier d'activité sur la Métropole qui justifierait de tel prélèvement d'espaces agricoles. De même, aucune étude ne nous a été présentée quant aux possibilités de densification des zones existantes ou de renouvellement urbain sur des zones vieillissantes.

Nous constatons que, si sur les secteurs destinés au développement de l'habitat, des efforts importants sont faits pour diminuer la consommation foncière, il reste un grand travail à faire sur le foncier et la conception des zones d'activités.

La Chambre d'agriculture n'est pas favorable au développement d'une nouvelle zone des Rignés, tant que le foncier du secteur de la Bunelais – Pluvignon n'est pas revenu en agricole.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos sincères salutations.

Marcel DENIEUL,
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Denieul', written in a cursive style.